

## **Armoiries de la Communauté et lieu d'Entrepierrres. 1697**

# LE DETROIT

Mai 2000

Bulletin de liaison de l'Association des Habitants  
d'Entrepierrres, Riverains du Rieu et Amis.  
**A.H.E.R.R.A.**

**Le mot du Président**  
**Les sites potentiels**  
**Petite histoire des déchets**  
**Soyons responsables**  
**Les Actions de l'AHERRA**  
**Recette pour loger un C.E.T.**  
**En Bref**

### **Le mot du Président** (A. Selin)

Depuis le dernier Detroit, un semestre s'est écoulé. Que nous a-t-il apporté ?

A propos du plan départemental du traitement des O.M. : pas grand chose, mis à part que les études ne sont pas terminées, que rien n'est encore déterminé et qu'il faut attendre ces interminables études pour savoir quelles orientations prendra le département pour les traiter.

A propos des sites, cela nous a permis de déterminer exactement leurs emplacements. Vous trouverez ci-joint copie de la carte avec les 3 sites potentiels, extraite du rapport en son état au mois d'avril.

Le Briasc ne semble plus faire partie des sites potentiels et a été retiré de la liste des 30 sites retenus.

Voilà les informations en notre possession à la date d'impression du présent Detroit.

Par contre, ce semestre a été très enrichissant quant à la détermination de nos alliés. M. SPAGNOU, Maire de SISTERON est depuis le début à nos côtés et nous apporte une aide très précieuse. Il en est de même de la part de M. LAUFERON Maire de SALIGNAC ainsi que de son conseil municipal. La commune d'ENTREPIERRES a participé avec nous à la visite d'un centre de compostage. M. le Préfet a marqué sa reconnaissance de notre association en nous recevant longuement en novembre 1999 et en nous conviant à une nouvelle réunion prochainement.

Et le conseil général me direz-vous ? Comment se situe-t-il ?

A ce jour, M. BIANCO, Président du Conseil Général, est le seul interlocuteur à ne pas nous avoir reçu et à n'avoir même pas répondu à notre demande d'entretien. Cela illustre malheureusement assez bien le peu de cas qui est fait du dossier et de nous-mêmes.

Dans le magazine n°3 du conseil général, il est question de la charte pour l'environnement qui associe tous les acteurs de ce sujet. L'écrire c'est bien, le mettre en pratique ce serait beaucoup mieux !

Le conseil général peut continuer d'ignorer ce dossier, nous saurons, le moment voulu, rappeler que nous sommes là et qu'il faudra compter avec nous. Jamais l'AHERRA ne laissera faire n'importe quoi sur nos communes.

DIGNE est, avec MANOSQUE, le plus gros producteur d'O.M. du département. Que c'est facile de traiter ses déchets en les portant chez son voisin !

Aujourd'hui, avec les techniques actuelles beaucoup est possible. Quant aux critères de prix et aux chiffres, on leur fait dire ce que l'on veut bien.

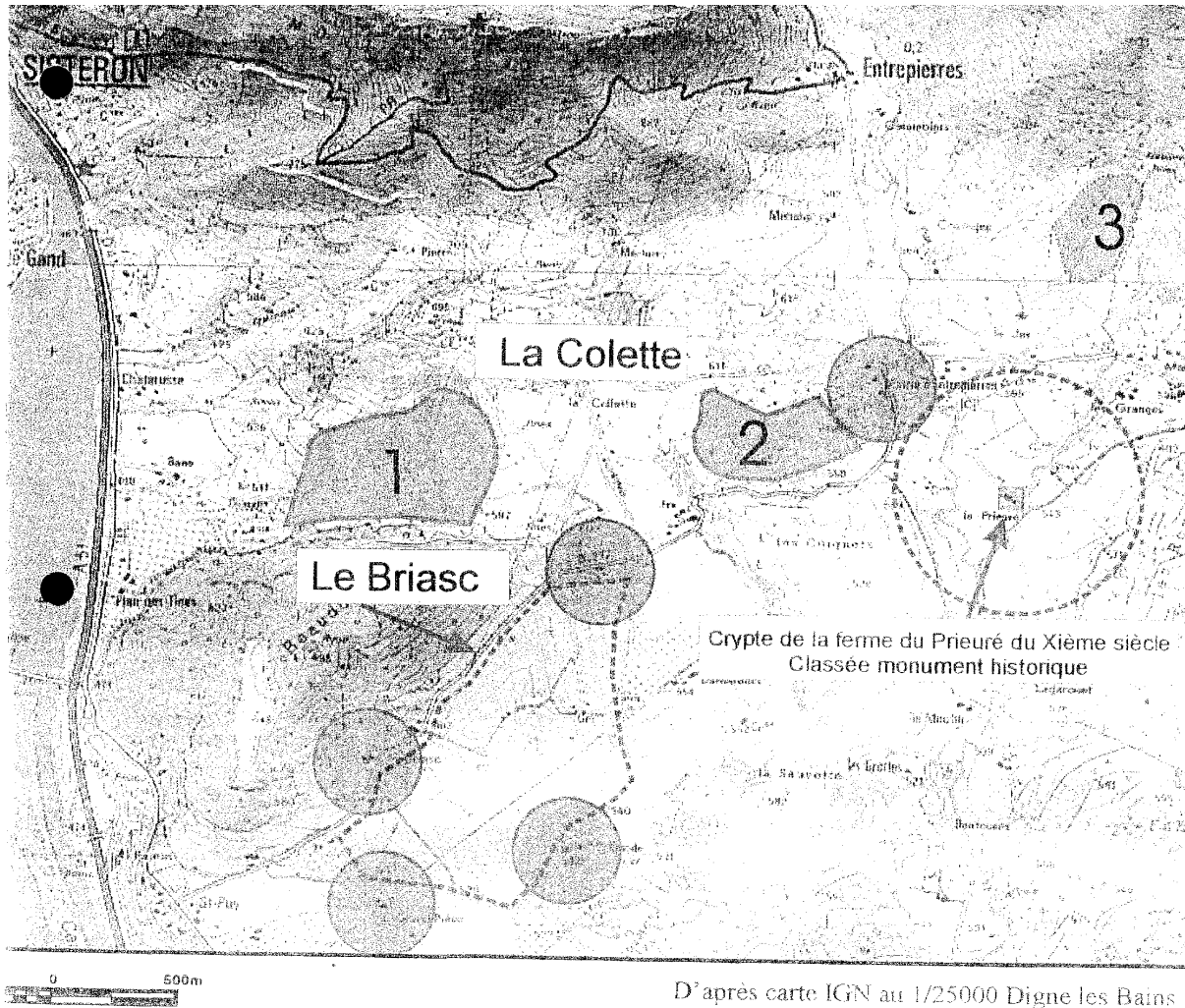
Nous sommes à la disposition de ceux qui veulent bien débattre de ce sujet ... tant soit peu que l'avis des populations concernées les intéresse.

### **Les sites potentiels**

Nous vous prions d'excuser la qualité très médiocre de cette photocopie de photocopie de photocopie !  
Les ronds matérialisent les zones habitées à éviter. (Certaines habitations ont droit à un rond, d'autres pas, ne nous demandez pas pourquoi !). Les polygones matérialisent les sites potentiels.  
L'absurdité des sites retenus reste cependant évidente. Visiblement, seule la géologie et le réseau routier sont pris en compte. L'existence de populations et le contexte historique sont totalement ignorés. SISTERON et sa Citadelle sont en visibilité immédiate, à moins de 2 km du site n°1 ! SISTERON forme les gradins d'un amphithéâtre dont le CET (Centre d'Enfouissement Technique) serait la scène.  
Le site n°2 se trouve sur une crête, à 300 mètres de la mairie-école d'ENTREPIERRES. (Ce qui est cependant un progrès, puisque sur une version précédente, la mairie-école était carrément à l'intérieur du polygone de la décharge !)  
Les contribuables félicitent les experts pour ce remarquable travail. Suggérons d'autres sites du même type dans notre département qui auraient pu échapper à leur vigilance : le Prieuré de Ganagobie, les Pénitents des Mées, le Mont d'Or à Manosque, etc.

Par ailleurs, quel magnifique portail d'accueil dans notre département. Le slogan est tout trouvé.  
"Bienvenue, vous entrez dans les Alpes de Haute Provence : sa Citadelle, son CET, ses mouettes, ..."

## Les sites potentiels



Nous vous prions d'excuser la qualité très médiocre de cette photocopie de photocopie de photocopie ! Les ronds matérialisent les zones habitées à éviter. (Certaines habitations ont droit à un rond, d'autres pas, ne nous demandez pas pourquoi !). Les polygones matérialisent les sites potentiels.

L'absurdité des sites retenus reste cependant évidente. Visiblement, seule la géologie et le réseau routier sont pris en compte. L'existence de populations et le contexte historique sont totalement ignorés. SISTERON et sa Citadelle sont en visibilité immédiate, à moins de 2 km du site n°1 ! SISTERON forme les gradins d'un amphithéâtre dont le CET (Centre d'Enfouissement Technique) serait la scène.

Le site n°2 se trouve sur une crête, à 300 mètres de la mairie-école d'ENTREPIERRES. (Ce qui est cependant un progrès, puisque sur une version précédente, la mairie-école était carrément à l'intérieur du polygone de la décharge !)

Les contribuables félicitent les experts pour ce remarquable travail. Suggérons d'autres sites du même type dans notre département qui auraient pu échapper à leur vigilance : le Prieuré de Ganagobie, les Pénitents des Mées, le Mont d'Or à Manosque, etc.

Par ailleurs, quel magnifique portail d'accueil dans notre département. Le slogan est tout trouvé.  
"Bienvenue, vous entrez dans les Alpes de Haute Provence : sa Citadelle, son CET, ses mouettes, ..."

## **Petite histoire des déchets** (transmis par F. Venet)

"L'histoire du déchet s'inscrit dans l'histoire sociale. Les déchets ont toujours existés. Aux temps préhistoriques, les hommes entassaient déjà leurs déchets. Les rues des villes médiévales étaient jonchées de détritits, d'ordures ménagères, d'eaux croupies, d'excréments humains et animaux, faisant les délices des chiens et des cochons. Le "tout à la rue" précédait le "tout à la rivière". Dans les bourgs du moyen-âge, les résidus étaient partiellement prélevés par les paysans en quête de matières fertilisantes.

En France, les premières velléités d'épuration de la ville sont situées au XII<sup>ème</sup> siècle. Le nez de Philippe Auguste en est l'élément déclencheur : ayant mis le nez à la fenêtre de son palais, il fut incommodé par l'odeur immonde, il commanda aussitôt le pavage de toutes les rues de la cité.

Au temps de Saint Louis (1250) il est décrété que désormais les rues devraient être nettoyées lorsque le voyer en publierait l'ordre, usage qui s'est perpétué pendant plusieurs siècles.

Louis XII décide en 1506 la mise en place du premier service public d'enlèvement financé par le produit d'un impôt spécial, ancêtre de nos actuelles taxes de nettoyage et d'enlèvement. François I<sup>er</sup> devant la persistance du spectacle cloacal et les grandes pestes qui ont décimé Paris relance l'interventionnisme étatique. Il prescrit l'usage de paniers pour les ordures et interdit de les entasser en vrac sur la voie publique, il impose un tri des ordures et l'éviction hors des villes des "pourceaux, oisons, pigeons".

Si les XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles voient l'émergence d'une organisation publique du traitement des déchets. La fin du XVII<sup>ème</sup> verra l'éclosion du mouvement hygiéniste, l'air via les odeurs est soupçonné de véhiculer des "miasmes" malsains. La propreté, lorsqu'elle prend sens de salubrité publique est devoir moral. Jules Ferry en 1882 remplace dans l'école le cours de catéchisme par celui d'hygiène.

Le 24 novembre 1883, le préfet Eugène Poubelle fait paraître un arrêté obligeant tous les propriétaires d'immeubles à procurer aux locataires des boîtes à ordures : l'une pour les matières putrescibles, l'une pour le papier et les chiffons, l'autre pour le verre et la faïence.

La loi de 1884 institue une police municipale au service du "bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique". Le code de la santé publique impose ensuite le règlement sanitaire départemental incluant un ensemble de prescriptions relatives aux déchets et à la propreté.

1893 voit la première usine d'incinération des ordures à Javel près de Paris. Les professionnels des résidus (chiffonniers, boueux) se mobilisent, mais les entreprises de la récupération et du recyclage qui faisaient vivre 500.000 personnes en France au siècle dernier s'inclinent devant le développement industriel. Les engrais minéraux et chimiques envahissent les campagnes. La civilisation industrielle vient amplifier et rendre plus complexe le problème du traitement des déchets. Depuis les années 50, la menace est celle d'une invasion des déchets.

En France, il faut éliminer chaque année plus de seize millions de tonnes d'ordures ménagères et un million et demi de tonnes d'objets encombrants. Pour évacuer ces déchets en une seule fois, il faudrait deux trains longs de 11000 km; les locomotives seraient à Pékin, les wagons à Moscou et les queues de trains à Paris."

Extrait de "Des déchets et des hommes", de D. Lhuillier et Y. Cochin.

## **Soyons responsables** (V. Hubert)

Tous unis pour refuser un C.E.T sur nos communes!... Mais le sommes-nous pour mieux gérer nos propres ordures ? Car s'il est sûr qu'un C.E.T départemental n'est pas une solution, il faut savoir et se sentir concerné par le devenir de nos déchets.

Nous pensons donc qu'une simple bataille contre le projet n'est pas suffisante et à nous de montrer, de prouver que nous sommes des consommateurs responsables en triant à la maison nos déchets. Tout ce tri permettra de diminuer le tonnage d'ordures jeté dans les conteneurs. Et le problème sera alors plus facile à gérer car moins volumineux.

Nous avons la chance d'habiter en zone rurale, ce qui nous permet en premier tri, de commencer par brûler nos papiers, cartons d'emballages... Ensuite, beaucoup d'entre nous avons un petit morceau de jardin, et bien enrichissons la terre avec du compost produit par nos épluchures.

Nous avons à proximité 2 déchetteries ( Château-Arnoux, Ribiers). Organisons-nous pour y emporter nos pneus, bidons, monstres... sur place nous rencontrerons une personne qui pourra nous expliquer comment et quoi trier. Sachez que sur nos communes vont se mettre en place des conteneurs qui permettront de trier :

- les bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques et cartonnettes
- les journaux, magazines et prospectus
- les bouteilles et bocaux en verre

Il existe des communes qui ont déjà pris ce problème en charge où les habitants trient quotidiennement. Alors si tous les habitants du 04 étaient plus sérieux, plus rigoureux au niveau du tri, cela diminuerait le problème d'ordures qui va s'aggraver d'année en année si nous n'agissons pas aujourd'hui. Il faut savoir que le système de tri sélectif, s'il prend de l'ampleur, est source d'emploi.

Cette prise de conscience est bien résumé dans une phrase de Mr MALAUSSENA (Vice-président du Conseil Régional) : " Le but est de transformer nos déchets en richesse et non en ordures "

## **Les Actions de l'AHERRA**

Publication, édition et diffusion du «Detroit» n°1 à 1500 exemplaires,

Stand sur la foire de SISTERON (une centaine d'adhésions !)

Campagne d'affichage,

Plus de 10 entretiens avec les intervenants du dossier,

Réunion publique du 18/12/1999,

Manifestation du 21/2/2000 lors de la visite de M. le Sous-préfet,

Sondage d'opinion du mois de mars 2000

Carnaval de SISTERON

Publication, édition et diffusion du «Detroit» n°2,

Un grand merci à tous ceux qui ont assuré le succès de ces actions : aux membres du CA et de la commissions "action", aux adhérents, ainsi qu'aux mairies de SISTERON et de SALIGNAC pour leur soutien (photocopies, prêt de salles, affichage de panneau, etc).

## ***Les prochaines actions programmées***

RV avec M. le Préfet le 10 mai 2000,

Organisation d'une réunion publique,

Organisation d'une pétition (merci aux personnes qui souhaitent nous aider de se manifester)



## Recette pour loger un C.E.T. (C. Giuli)

- Prendre une carte et localiser un trou à boucher formé de couches géologiques considérées imperméables (argiles).
- Choisir la proximité de l'autoroute pour l'accès (Sisteron sud).
- Regarder le nombre d'habitants au Km<sup>2</sup> sur la commune considérée.

Voilà comment réussir une poubelle à Entrepierres.

Mais la clé de voûtes de cette recette est comme toujours **l'argent** : l'argile diminue les coûts de protection du site, la proximité des grands axes diminue les coûts de transport des ordures ménagères et le peu d'habitants évite les indemnités.

**Cependant, les fentes de dessiccation (fissures s'ouvrant dans l'argile par temps sec) sont-elles sans danger au niveau de l'écoulement des polluants ?**

**Ceci pourrait être encore aggravé par la pluviométrie non mesurée précisément sur la commune d'Entrepierres.**

**Cela est d'autant plus grave que le bassin versant s'écoule directement dans la Durance.**

Par ailleurs, à l'heure actuelle, serait-il déplacé de parler de ferroutage pour le transport des ordures ménagères ?

Et enfin, comme toujours, on ne pense pas aux impacts sur les habitants, leurs activités et surtout leurs enfants. Entrepierres comprend peu d'habitants, certes, mais tous les sites retenus sont à proximité de maisons voire d'écoles. Nous sommes dans un département de 131.000 habitants environ pour une superficie de 6 925km<sup>2</sup>. Arrêtons de ne voir que le profit. Nous pouvons loger un C.E.T. dans le département sans gêner qui que ce soit !

## En Bref

**Carnaval** : Le char de l'AHERRA a connu un vif succès lors du carnaval de SISTERON.

L'AHERRA tient cependant à préciser que les quelques débordements qui ont pu se produire à cette occasion n'étaient nullement le fait de ses membres.

**Commissions** : Vous trouvez que l'AHERRA n'en fait pas assez ? vous souhaitez participer concrètement aux actions de l'AHERRA ? 3 commissions vous sont ouvertes :

Commission action : responsables MM. PELLENCQ (04.92.61.41.21), WILSON (04.92.62.60.71)

Commission technique : responsables MM. LEFEVRE, ALTMANN (04.92.61.04.90)

Commission juridique : responsables M. GUIEU (04.92.61.48.66)

**Internet** : L'AHERRA communique aussi par flashes internet. Si vous aussi voulez-vous inscrire sur la liste de diffusion de ces flashes, envoyez un mél à l'adresse : Vincent.Andres@wanadoo.fr

**Informations** : Toutes les informations qui nous parviennent ne peuvent évidemment pas être publiées, faute de place, dans le Detroit. Les copies des compte-rendus d'entretiens, de CA, etc. sont cependant disponibles au secrétariat sur simple demande.

**SYDOM** : Pour ne pas changer les bonnes habitudes, le SYDOM, organisme chargé par le Conseil Général de la question des déchets, n'a pu tenir son assemblée début 2000 faute de quorum ... il est vrai que notre département est tellement en avance sur ce dossier !